

Objet : La coordination nationale des Groupes Régionaux d'Expertise sur le Climat en soutien à l'ADEME

Voilà plusieurs années que l'Agence de la transition écologique (ADEME) fait l'objet d'une campagne de dénigrement tel que dénoncé dans une [tribune publiée le 5 mai 2026](#) dans le Nouvel Observateur.

Dans le contexte de changement climatique et face aux défis critiques que la société et ses territoires doivent relever aujourd'hui, la coordination nationale des Groupes Régionaux d'Expertises sur le Climat (GREC) – dite inter-GREC – s'inquiète des menaces qui pèsent sur le fonctionnement et l'indépendance de l'ADEME. Comme le constate l'ensemble de ses membres dans leurs régions respectives, l'agence constitue en effet un pilier incontournable pour concrétiser les initiatives d'atténuation et d'adaptation auxquelles les territoires doivent concourir.

Par ses travaux, l'ADEME contribue à l'atteinte de plusieurs objectifs, et notamment :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux engagements de l'État vis-à-vis de la communauté internationale, grâce, notamment aux actions menées dans les territoires ;
- la production de connaissances scientifiques nécessaires à une lutte ajustée contre le réchauffement climatique et ses impacts locaux et régionaux ;
- la mobilisation des acteurs de terrain pour lutter contre les discriminations induites ou renforcées par le changement climatique, notamment en termes de mobilité, de précarité énergétique et de qualité de l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs et accompagner l'évolution des modes de vie et de production à l'échelle spécifique des territoires, la transversalité et l'indépendance des services centraux et territoriaux de l'agence sont indispensables, tant pour la production d'expertise que pour les choix de recherche ou des stratégies et actions à mettre en œuvre face aux défis climatiques.

Or, pour les membres de l'inter-GREC, placer les directions régionales de l'ADEME dans les DREAL et sous l'autorité du préfet de Région remettrait profondément en question ce modèle d'agence indépendante et experte.

Récemment, la publication du 3^{ème} Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3) est venue renouveler la stratégie nationale dont le déploiement repose largement sur les politiques territoriales. À son tour, la multiplication des COP climat locales – qui a permis de mobiliser une diversité d'acteurs et d'actrices –, a fortement contribué à lui donner sa place dans l'agenda politique des collectivités. Cependant, une étape importante doit encore être franchie : celle de la mise en œuvre. Dans cette perspective, priver les territoires d'une ingénierie de conseil et d'expertise indispensable pour faire face à la complexité des questions à résoudre expose à

réduire le PNACC-3 à une simple déclaration d'intention, et ce au moment où le changement climatique engage une réponse forte et ajustée de tous les acteurs et actrices, et à toutes les échelles.

En tant que GREC, nous sommes particulièrement conscients de la nécessité de transmettre les connaissances produites sur le climat, d'être au plus près des acteurs et actrices de terrain pour saisir leurs attentes et leurs besoins, et de les accompagner dans les réponses à formuler face au changement climatique. Des nécessités face auxquelles l'ADEME joue un rôle indispensable comme nous le constatons dans nos régions. Au point que les directions régionales de l'ADEME se révèlent également souvent des partenaires indispensables à l'action des GREC. En revanche, il nous apparaît que les services déconcentrés de l'Etat – qui ont déjà la charge de leurs missions régaliennes – ne sont pas aujourd'hui en mesure d'apporter le complément d'ingénierie indispensable à la mise en action locale des politiques climatiques et sans lequel les acteurs et actrices territoriaux se trouveront démunis.

Pour éviter un tel risque, la coordination nationale inter-GREC souhaite donc souligner ici toute la légitimité d'action de l'ADEME, s'opposer formellement à tout démantèlement et/ou à toute atteinte à l'indépendance fonctionnelle de l'Agence, et appeler au renforcement de ses moyens d'action.

Le 10 juin 2026

AcclimaTerra



Haut Conseil Breton pour le Climat



Virginie Raison-Victor,
Présidente du Giec des
Pays de la Loire



GREBE Bourgogne-Franche-Comté



GREC Alpes-Auvergne



GREC Hauts-de-France



GREC-Occitanie



GREC Sud



GREC francilien

